

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 novembre 2014

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Etaient présents : Mr Clavier, Mme Picard, Mme Surget, Mme Mousset, Mr Doumas, Mr Signoret, Mme Gallot, Mme Turpin, Mr Marot, Mme Moindrot,, Mr Bernon, .

Secrétaire de Séance : Mme Gallot

Les points suivant sont examinés :

PROJET L.O.C.A.L

Demande de l'association VALLEE pour la signature d'une convention pour l'utilisation du local dit de "l'épicerie". Utilisation du local en l'état pour échanges, d'autres projets sont à l'étude.

Le conseil municipal accepte pour un an de signer cette convention.

ECOLE – RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil municipal est d' accord pour le reversement du fond d'amorçage (50 € par élève fréquentant l'école de la commune) à la Communauté de Commune des Terroirs d'Angillon dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Si d'autres aides parviennent elles seront reversées au SIRS.

Aide demandée par l'école de Morogues pour un voyage de 3 jours à Paris : 200,00 € seront donnés par les élus indemnisés.

COMMERCES

Marché le samedi matin de 10h00 à 12h00 par Jérôme Segouin (Légumes), un agrandissement est possible avec d'autres producteurs.

Accord du conseil municipal pour l'installation le dimanche soir sur la place de l'Eglise d'un marchand de Burger

ONF – COUPE DE BOIS COMMUNAUX

Le conseil municipal accepte la mise en vente de coupes de bois sur les parcelles 1 et 2 (plan disponible en mairie), 3 garants sont désignés : Mme Gallot, Mr Signoret, Mr Lebout.

SIVY

Le conseil municipal accepte la modification de l'article 6 des statuts du SIVY comme accepté par son bureau. Modification portant sur l'élection du président et les membres du bureau.

Mairie 18220 MOROGUES - Tél 02 48 64 41 94 – Fax 02 48 64 84 – Email mairie.morogues.cher@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SYNDICAT PAYS SANCERRE SOLOGNE

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune de Morogues à la compétence optionnelle à la carte "hydraulique pour le bassin versant de la Sauldre et du Cher" par le syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal accepte la décision modificative suivante :

Chapitre 011 : - 661,00 €.

Chapitre 014 : + 661,00 €.

Budget bar restaurant transfert de 4400,00 € du chapitre 023 au chapitre 021

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Le conseil municipal accepte le partenariat avec le conseil général pour participer au financement du fond de solidarité pour le logement en 2014.

PROJET RÉFECTION DU PONT DE L'ÉTANG

Monter un projet pour un financement espéré de 2000,00 € du SIVY

PROJET AMÉNAGEMENT DU BOURG

Problème divers de circulation, vitesse etc...

Réclamation faite au niveau de la route de la Borne

Rendez-vous prévu avec la DDT le 17/11/2014

Vente de la maison (croisement route de la Borne-route de Sancerre) proposée à la commune pour 30 000 € : en attente

PROJET ROND-POINT DE LA BORNE

Information sur le projet du "rond-point" de la Borne pour raison de sécurité avec la Mairie d'Henrichemont et le Conseil Général. Réunion le 6/11/14 : Morogues demande de participer au projet.

COURRIER MOROGUES AU FIL DU TEMPS

Demande de réfection du cadastre dit "Napoléonien" (1832). Voir pour éventuellement une reliure. Faire une demande aux archives pour la recherche d'une copie numérisée.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMICE RURAL 2015

Le comice rural aura lieu aux Aix d' Angillon les 4, 5 et 6 septembre 2015.

Morogues prévoit de faire un char sur le thème de la nature.

Le bal de l'élection de la reine aura lieu le 28 mars 2015.

LIRE ENTRE LES VIGNES

"Le Sang de la Vigne" Documentaire projection à Morogues le 14/11/14 à 19h30

"Une histoire de Vignerons" projection à Morogues le 05/12/14 à 19h30

SAFER

Projet de rétrocession de la "ferme des Malvèves". Demande d'appui pour la vente des bâtiments à un jeune couple (meneur de projet). Demande d'information sur les autres projets.

SDE 18

Proposition du SDE 18 pour le groupement de fourniture d'électricité. Le conseil municipal est d'accord.